

Municipalité de la commune de Duillier



Rapport sur la gestion et les comptes

Année 2025

Délégué municipal

M. Michel Peytregnet - Syndic

Table des matières

Préambule	4
Administration générale	4
Généralités	4
Composition de la Municipalité et répartition des dicastères	6
Bourse	6
Visite préfectorale	7
Personnel communal.....	7
Préavis municipaux	8
Habitants	8
Archives	8
Urbanisme	9
UCV	9
Comptes et Finances	10
Comptes de fonctionnement	10
Comptes du bilan	16
Police des constructions - Bâtiments communaux - Parcs et jardins - Routes et chemins - Déchets	18
Police des constructions.....	18
Bâtiments communaux.....	18
Centre communal.....	18
Eglise.....	19
Ecole	19
Parcs et jardins.....	20
Routes et chemins.....	20
Ordures ménagères, déchets et déchetterie intercommunale (DIC)	21
Eaux – Egouts – Epuration – Domaine et forêts - Service de défense contre l’incendie et de secours – Société Electrique Intercommunale de la Côte	23
Service des eaux.....	23
Assainissements - Epurations / Eaux claires	24
Domaine – Forêts.....	25
SDIS (Service Défense Incendie et Secours).....	25
SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte) – Eclairage public.....	26

Mobilité « douce »	26
Ecoles – UAPE - Aînés– Cimetière – Journal communal	27
Effectifs	27
Rapport de l’AISE.....	28
Faits marquants.....	28
UAPE Le P’tit Casse-Croûte	29
Social.....	30
Résidence Plein-Sud S.A.	30
Aînés.....	30
Journal le Duilliéran	31
Police - Protection civile– Site internet - Développement régional – Transports publics	32
Police.....	32
Protection civile.....	32
Site internet.....	33
Développement régional.....	33
Transports publics	33

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Préambule

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la loi sur les Communes du 28 février 1956, modifiée le 27 mai 1975, le 1er juillet 2005 et le 1er juillet 2013, des articles 34 et 35 du Règlement sur la Comptabilité des Communes du 14 décembre 1979, ainsi que les articles 37, al. 1, 38 et 39 du Règlement du Conseil communal du 20 février 2015, la Municipalité soumet à votre approbation le présent rapport sur la gestion et les comptes de l'année 2025.

Administration générale

M. Michel Peytregnet, Syndic

Généralités

La Municipalité a l'honneur de présenter au Conseil communal le rapport de gestion et des comptes 2025.

Ce rapport de gestion vous donne un aperçu détaillé des activités politiques et administratives des Municipaux dans leurs différents dicastères.

Je tiens à relever la grande disponibilité de l'ensemble de mes collègues et à les remercier pour leur investissement qui nous a permis de faire face aux dossiers qui ont jalonné 2025 avec clairvoyance.

Je remercie chaleureusement nos collaborateurs qui ont œuvré sans faille durant toute cette année écoulée au bon fonctionnement de notre village.



Votre Municipalité s'est réunie à 34 reprises cette année pour ses séances ordinaires, sans compter bien sûr les représentations au sein des différents organismes intercommunaux auxquels notre commune est rattachée.

Une année, qui a vu entrer en vigueur enfin notre PACom et son règlement le 6 octobre 2025, excepté pour 3 parcelles qui ont fait l'objet d'un recours à la CDAP. Un dossier difficile qui a occupé nos esprits depuis 13 ans est donc arrivé à son terme. Nous profitons de vous présenter ci-dessous le bilan financier de cet exercice :

Etape	Montants depuis 2015	
Bilan des réserves	6'681.00	
ZIZA	32'255.00	
Zone réservée	34'683.00	
Révision PGA	139'062.00	
Conseils juridiques	86'800.00	
Autres	10'000.00	
Total PGA & ZIZA	309'481.00	
Subventions cantonales	54'835.00	
Dépenses financières	254'646.00	
Montant préavisés	265'719.00	Préavis 02/2017, Préavis08/2019, Préavis 09/2019, Préavis 06/2021

Pour que les membres de la Municipalité puissent travailler, réfléchir, proposer et décider, les collaborateurs de l'administration œuvrent en amont et/ou en aval. Le greffe municipal, le contrôle des habitants, la bourse communale et le service de la voirie et des bâtiments sont les quatre entités qui forment une base solide pour l'avancée de nos projets.

Répondant à un besoin grandissant de notre population, je tiens à mettre en avant également notre structure d'accueil pour nos jeunes écoliers qui a fait ses preuves une fois de plus durant l'année 2025. Elle nous sert également de filière de formation pour nos stagiaires et apprentis-es. Nous persévérons dans notre volonté de former et d'encadrer des apprentis-es et stagiaires, stagiaires qui, dans la majorité des cas, poursuivent leur formation par un apprentissage dans notre structure communale.

En résumé, nous avons la chance d'avoir des collaborateurs-trices compétents-es, mais aussi fidèles à leur poste et dont la préoccupation première est d'offrir un service de qualité aux administrés-es. Je les en remercie très chaleureusement.

Composition de la Municipalité et répartition des dicastères

Michel Peytregnet Syndic Administration générale
Finances, assurances Personnel Urbanisme Aménagement du territoire

Claude Bosson Vice-Syndic Services industriels	Claudine Vanat Gachet Municipale Formation, parascolaire	Laurent Bachelard Municipal Sécurité publique	Christophe Challande Municipal Travaux
Réseaux eau et épuration Protection des eaux Eclairage public Service de défense incendie Domaine et forêt Environnement	Ecoles Accueil parascolaire Journal communal Jeunesse Aînés Cimetière	Développement régional RAT Police Site internet Protection civile Transports publics et mobilité	Police des constructions Service des routes et voirie Bâtiments Gestion des déchets

Bourse

Factures, paiements, rappels, poursuites font, entre autres, partie des activités hebdomadaires de M. Joseph Delort, boursier communal et de Mme Marilou Cabiale, sa collaboratrice. La très bonne gestion de ces différents travaux permet un bon fonctionnement de ce secteur de l'administration de notre commune.

Nos remerciements leur sont adressés pour les nombreuses tâches accomplies, visibles et parfois moins visibles.



Visite préfectorale

En 2025, c'est Mme le Préfet Chantal Turin qui a effectué la visite annuelle. Un certain nombre de registres et de documents communaux ont été passés en revue et le constat démontre leur bonne tenue. Après le côté plus technique, le moment des questions et des échanges a, à nouveau, été fortement apprécié. Nous tenons ici à souligner la qualité des relations entretenues à ce jour avec l'institution préfectorale.

Personnel communal

Le personnel communal est stable et il poursuit ses activités de manière efficiente et bienveillante. Comme annoncé au Conseil en décembre, Mme Anna Törner Blanchoud, au service du contrôle des habitants, prendra sa retraite le 31 juillet 2026 et nous avons le plaisir de vous annoncer que nous allons engager Mme Florine Hennard au 1^{er} mars 2026. Afin de seconder notre collaborateur des services extérieurs, l'entreprise Romanens s'occupe désormais de l'entretien du cimetière et continue à effectuer des mandats ponctuels sur appel.

Greffe municipale	Mme Laurence Bodenmann	90%
Contrôle des habitants	Mme Anna Törner Blanchoud (Préposée)	50%
Bourse	M. Joseph Delort & Mme Marilou Cabiale (Fiduciaire Heller SA)	½ jour semaine & mandats spéciaux
Voirie, Espaces verts et conciergerie	M. Nenad Paunovic Entreprise Romanens	100% Mandat
Conciergerie Ecole et Administration communale	CTA Services SA	Mandat
Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) "Le P'tit Casse-Croûte"	Mme Virginie Carbone (Directrice)	62%
	Mme Sophie Peytregnet (Éducatrice)	77%
	Mme Sabin Winz (Auxiliaire)	62%
	Mme Valérie Ducret (Auxiliaire)	55%
	M. Florian Paul (ASE)	20%
	M. Andrea Piccand (Apprenti)	
	Mlle Hélène Da Freitas (Apprentie)	77%
Mme Eva Barnieras (Stagiaire)		
Gestion des archives	Pro Archives Conseils	Mandat

Les repas de l'UAPE sont préparés et livrés par Cuisinier Events à Genolier et nous donnent entière satisfaction.

Préavis municipaux

En 2025, 6 préavis ont été déposés auprès du Bureau du conseil communal.

No 1	Gestion et comptes 2024
No 2	Modification de la paroi de séparation de la salle communale
No 3	Reconduction du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)
No 4	Arrêté d'imposition 2026
No 5	Eclairage public – Maintenance préventive et évolutive
No 6	Transformation du site scolaire – Crédit d'investissement complémentaire au préavis 02-2022

Habitants

Au 31 décembre 2025, 1124 habitants sont recensés à Duillier, dont 240 mineurs. Le nombre de résidents suisses s'élève à 897. Nous inventorions également 48 permis d'établissement B, 158 permis C et 22 fonctionnaires internationaux. Par ailleurs, 100 frontaliers travaillent sur notre territoire.

A noter encore que notre commune compte 66 propriétaires de chiens.



Archives

La mémoire de notre patrimoine est scrupuleusement inventoriée et suivie dans la procédure d'archivage qui, aujourd'hui, est parfaitement à jour. Toutes les pièces d'archives sont dans une nomenclature informatisée et stockées dans leur version papier dans notre local d'archives.



Urbanisme

Comme mentionné en préambule, le PACom est maintenant en vigueur. Petite anecdote personnelle : je m'étais engagé à rester municipal jusqu'à son entrée en force; c'était un engagement risqué, mais finalement gagné. Je pars donc avec le sentiment du devoir accompli.

Nous tenons à remercier notre bureau d'urbanisme, la commission d'urbanisme du Conseil communal et notre avocat conseil pour leur collaboration et leurs précieux avis dans ce dossier.



UCV

L'Union des Communes Vaudoises aura œuvré tout au long de cette année 2025 pour continuer à offrir ses conseils aux communes vaudoises et défendre leurs intérêts. Elle s'applique à resserrer les liens avec les communes et renforce son rôle de partenaire privilégié pour les 278 communes sur 300 que compte le canton. Pour celles et ceux qui s'intéressent à plus de détails sur les activités de l'UCV, nous vous transmettons le lien du site internet : www.ucv.ch

Comptes et Finances

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2025 affiche un excédent de recettes de CHF 609'940.15 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de CHF 232'010.--.

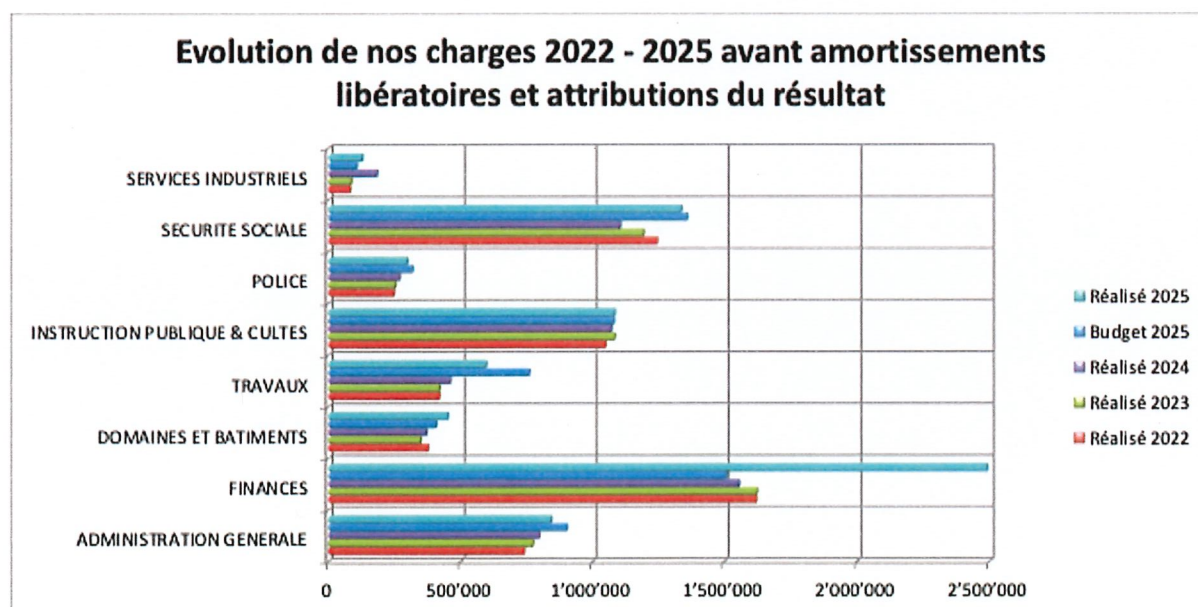
Comme mentionné à plusieurs reprises, nous sommes ravis de constater que l'économie suisse a démontré une fois de plus sa grande résilience et ceci malgré des marchés boursiers tumultueux et une situation géopolitique où les tensions mondiales ne cessent d'augmenter. Pour 2025, comme expliqué dans le préavis, le résultat positif provient principalement de recettes fiscales exceptionnelles.

En résumé et malgré les incertitudes importantes dans le monde actuellement, notre commune se porte bien financièrement ce qui nous a permis d'amortir une grande partie de nos investissements du passé en vue du basculement de la comptabilité à MCH2 en 2027 par les réserves non affectées, soit les comptes au bilan :

Réserve générale	9282.01
réserve immobilier	9282.06

Analyse des principaux écarts (chiffres arrondis)

CHARGES



ADMINISTRATION GENERALE

Administration

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

110.304.0 « Caisse de pension » : Le dépassement est dû à une erreur dans une formule Excel qui a été corrigée pour le budget 2026.

110.317.0 « Réceptions et Manifestations » : Le dépassement provient de différentes sources :

CHF 3'675.40 Navette Paléo mise à disposition de notre population.

CHF 1'780.— Une amende pour la pose de la cantine trop proche de la conduite de gaz.

CHF 1'500.— Pour les promotions à l'Ecole.

CHF 1'009.— Pour avoir sponsorisé l'AG du Club Alpin Suisse qui s'est tenue dans notre salle communale.

CHF 1'800.— Fenêtres de l'Avent.

110.318.0 « Honoraires et prestations de services » : Ce compte, en dessous du budget contient entre autres, les frais engendrés pour le PACom dont le géomètre pour CHF 14'051.-- ainsi que les frais d'avocats pour CHF 12'500.-- liés aux procédures juridiques dans lesquelles la commune était impliquée, notamment les oppositions formulées contre le projet de constructions sur la parcelle 26 et la révision du PACom. Les autres dépenses concernaient entre autres la refonte de notre site WEB, l'introduction d'un guichet virtuel pour certaines prestations et les honoraires pour la tenue de notre bourse.

110.351.0 « Participation à charges cantonales » : Décompte définitif inférieur au budget annoncé pour le trafic régional.

110.352.0 « Part. à charges d'associations de communes » : Il s'agit des frais engendrés pour l'étude des dossiers de constructions refacturés sur le compte 110.431.0. La différence nette entre ces deux comptes s'explique par le fait que cette refacturation peut s'échelonner sur 2 ans et que certains projets attendus en 2025 ne se sont pas encore concrétisés.

110.365.0 « Aides, dons et participations » : Dépassement dû au financement de :

CHF 1'400.-- Un don à la société d'Apiculture pour la lutte contre le frelon asiatique.

CHF 2'000.-- Soutien au médias locaux « La Côte ».

CHF 2'500.— Soutien pour la rénovation des bateaux « Belles Époques » de la CGN.

110.436.0 « Remboursement de frais » : Ce compte contient le remboursement des vacances de Claude Bosson pour la SIAEP, le dédommagement de Paléo pour le spectacle du 1^{er} août (CHF 5'000.--), les subventions de la DGTL pour le PACom (CHF 54'655.--) et le remboursement pour les commandements de payer gérés par la bourse de Chésereux.

170.352.3 « Part. à charges de sports d'autres communes » : Notre contribution au déficit de la piscine de Bassins.

FINANCES

Service Financier

Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

220.352.0 « Part. à charges d'assoc. de communes » cf. préavis 03/2026.

220.352.3 « Participation projets – DISREN », 220.380.1 « Attribution aux Réserves DISREN » et 220.480.9 « Prélèvement de la réserve DISREN : Le Conseil Régional a instauré une méthode de facturation des acomptes / décomptes pour notre contribution aux projets sur plusieurs années, rendant imprévisible ce qui est à mettre au budget ainsi qu'à quoi s'attendre en matière de factures à payer.

220.425.0 « Revenus prêts ou part du patrimoine adm » : Suite à l'échec du projet de géothermie à Vinzel, la SEIC a décidé de ne plus verser de dividende depuis 2023. Nous nous réjouissons donc du dividende de la Romande Energie (8 KCHF) et des revenus de nos placements auprès de la Caisse d'épargne de Nyon (KCHF 18).

220.452.1 « Compensation perte RIE III » : Compensation proportionnelle de la perte de revenus « Impôts sur personne morale » suite à l'introduction de la RIE III.

Amortissements

Amortissements obligatoires :

Tableau des amortissements obligatoires

Compte	Libellé	Solde avant amortissements	Solde après amortissements	Montant amorti
9123.06	Parcelle 26 - Duillier	1'326'250.00	1'205'500.00	120'750.00
9141.11	Station pompage Avouillons	510'867.56	489'808.56	21'059.00
9141.17	Recaptage bras ouest sources des Tattes	750'878.00	717'264.00	33'614.00
9141.18	Recaptage Sources des Tattes	891'813.45	855'893.45	35'920.00
9141.32	Conduite principal Condamine	568'991.05	537'291.05	31'700.00
9141.39	Déchetterie intercommunale	215'368.90	200'418.90	14'950.00
9141.42	Carrefour Epicerie	331'253.89	310'253.89	21'000.00
9141.45	ESP Plaisance	266'938.44	257'182.44	9'756.00
9141.46	ESP Valire	274'258.85	261'875.85	12'383.00
9141.47	Pose de longrines	17'895.08	15'110.08	2'785.00
9143.15	Ancienne Poste	426'835.60	384'158.60	42'677.00
9143.21	Bâtiment complexe communal	686'237.12	655'970.12	30'267.00
	Total des amortissements obligatoires			376'861.00

Nous utilisons le surplus du résultat comptable 2025 pour augmenter notre réserve générale en lui attribuant le montant de CHF 609'940.15 (Compte 9282.01 au Bilan).

Le préavis 03/2026 donne tous les détails sur l'utilisation de la réservation générale et des amortissements libératoires.

DOMAINE ET BATIMENTS

Centre communal

350.314.0 « Entretien courant » Contient les travaux prévus dans le préavis 02/2025 et divers postes pour l'entretien.

350.315.0 « Mobilier et équipement » KCHF 15 prévu pour le changement de cylindres n'ont pas pu être effectué.

350.331.0 « Amort. Obligatoire du patrimoine admin. » : Ce compte diminue du fait que l'un des investissements (compte 9143.16) a été amorti en totalité en 2024.

Collège et pavillon scolaire

351.314.0 « Entretien courant » Le remplacement de l'éclairage par du LED a pu être finalisé occasionnant un léger dépassement.

351.318.0 « Honoraires et prestations de services » Honoraires prévus au préavis 03/2021 « Transformation et extension du site scolaire de Duillier ». Nous signalons d'ailleurs que ce préavis présente un solde à disposition à fin 2025 de CHF 2'427.75.

TRAVAUX

Routes

430.312.0 « Achats d'électricité » Cf. préavis 05/2025.

430.315.0 « Entretien véhicules et machines » Il s'agit essentiellement d'une grosse "casse" sur notre engin multifonctions ainsi que des frais d'entretien imprévus. Pour les années à venir, vu l'âge de cet engin, il faudra prévoir un budget plus élevé pour ce poste "Entretien de véhicules et machines".

430.318.0 « Honoraires et prestations de service » Le dépassement est dû aux études de scénarios de « Mobilité douce sur l'axe Genolier - Nyon » non réalistes d'entrée, mais forcés par l'État. Rien que notre Commune aura contribué à hauteur de CHF 20'390.— au lieu de CHF 16'000.— annoncés. L'étude dans son ensemble aura coûté env. CHF 250'000.-- ! Même si nous

toucherons des subsides, cela démontre à quel point l'État dépense le dénier public sans réfléchir. C'est désolant !

Ordures Ménagères

La rubrique 450 se clôture avec un excédent de charges de CHF 12'712.41 alors que nous anticipions un résultat négatif de l'ordre de CHF 23'035.--.

Le solde de notre compte de régulation (compte 9280.06 au bilan) a diminué en conséquence et se trouve donc au crédit avec un montant de CHF 15'522.01. Selon le budget pour 2027, un petit rabais sur la taxe pourrait donc être envisagé.

Cours d'eau et digues

Factures payées pour l'étude de la renaturation de la Promenthouse ainsi que les subventions relatives à ce projet.

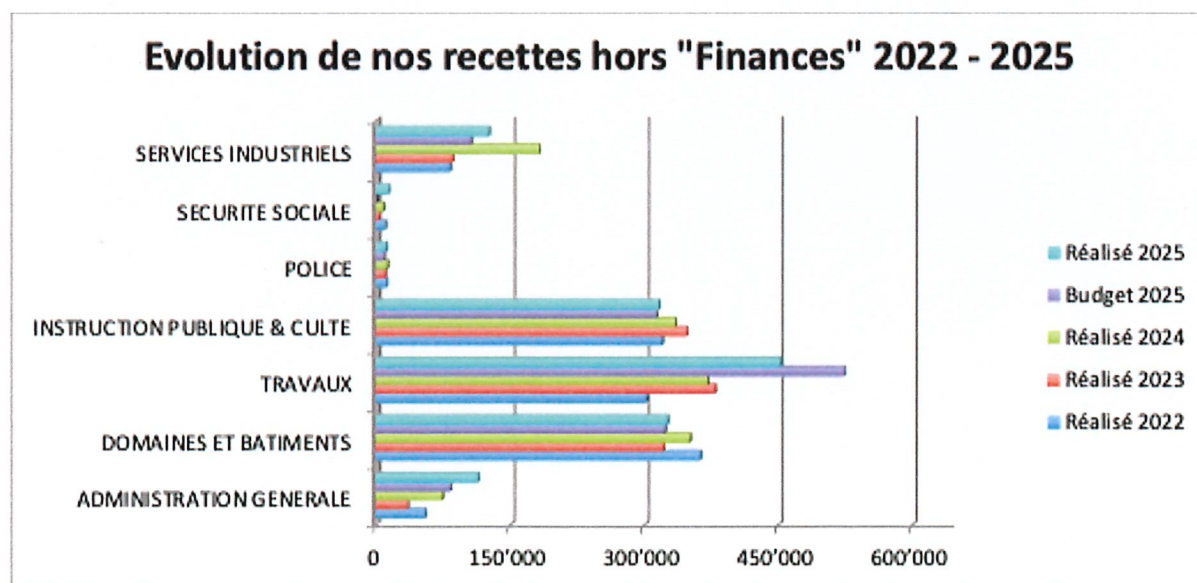
SERVICES INDUSTRIELS

Service des eaux

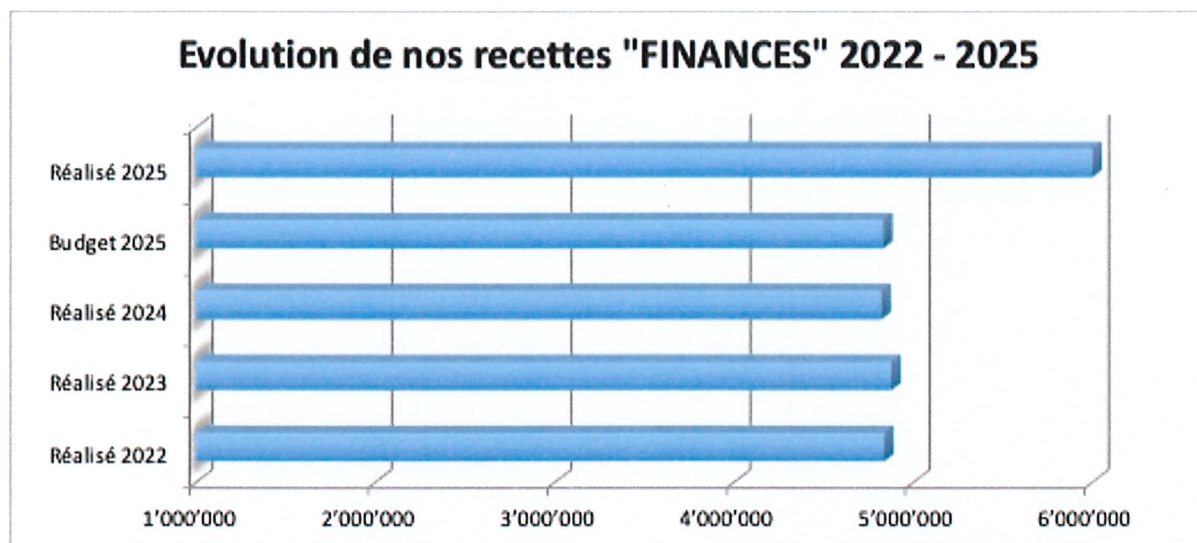
Les écarts les plus importants proviennent des comptes :

810.352.0 « Part. à charges d'assoc. Intercommunales » La SIAEP a saisi l'opportunité d'acheter une génératrice d'occasion qui renforce notre alimentation en eau sous pression en cas de panne d'électricité.

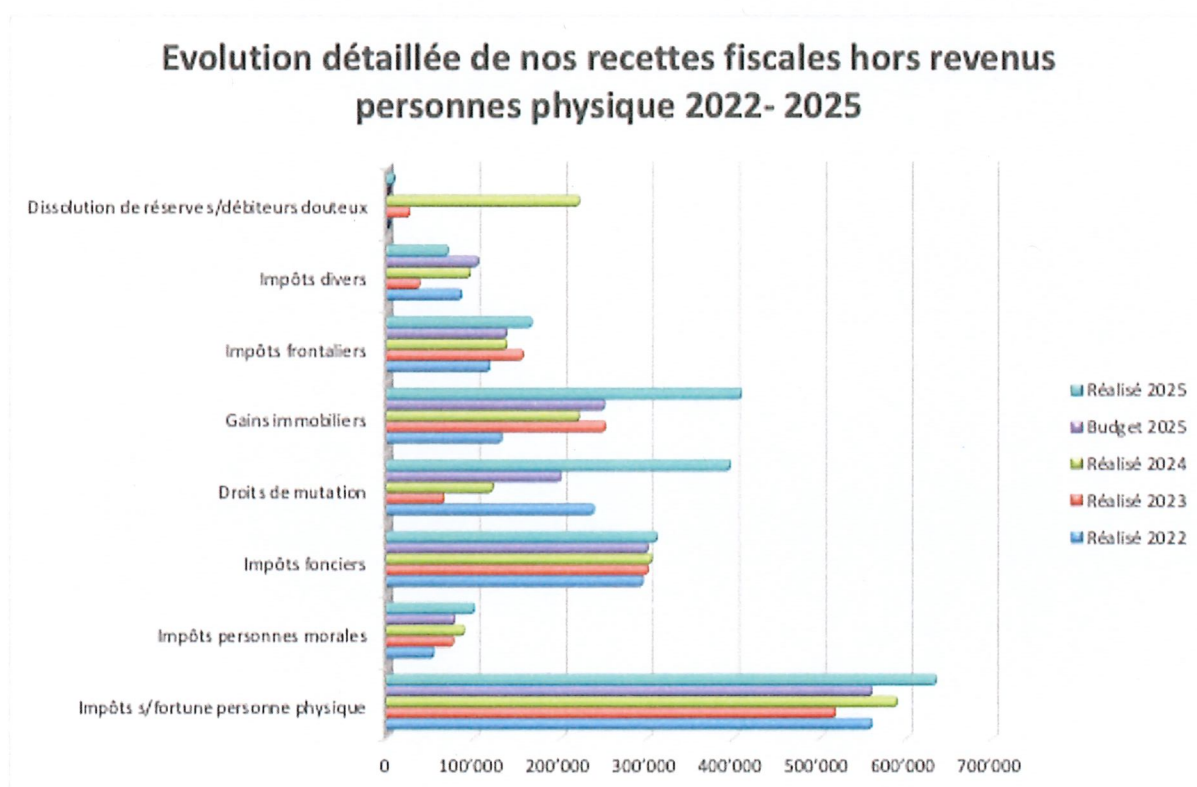
REVENUS



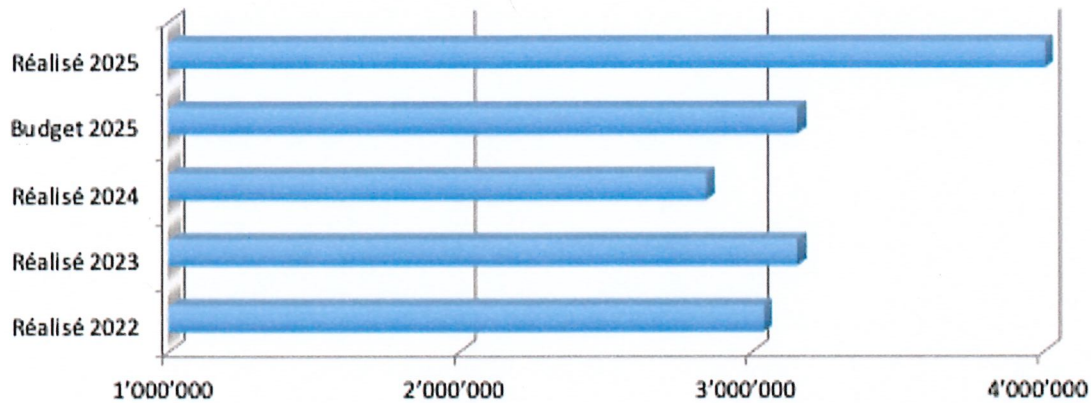
FINANCES



Impôts

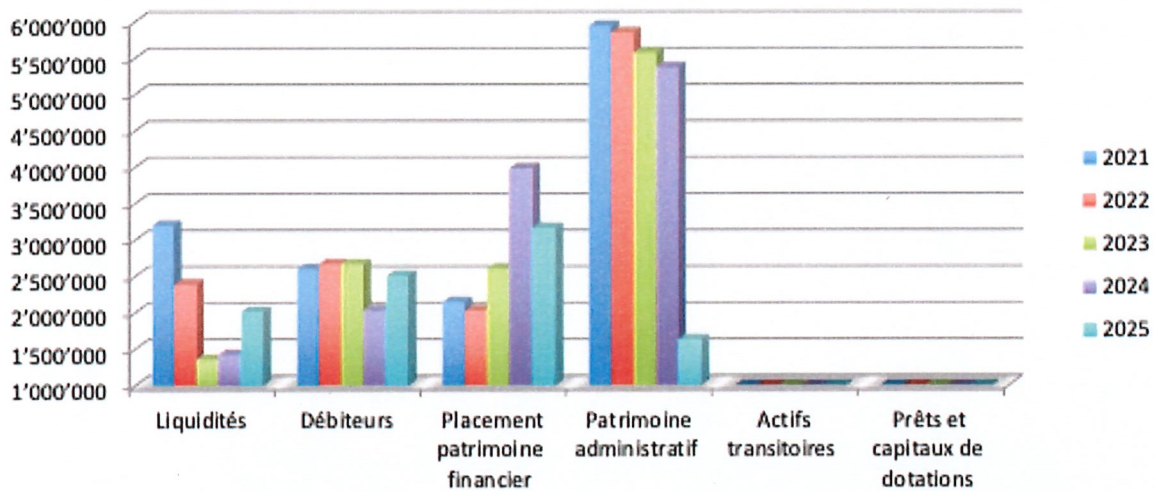


Evolution de nos recettes fiscales "revenus des personnes physique" 2022 - 2025

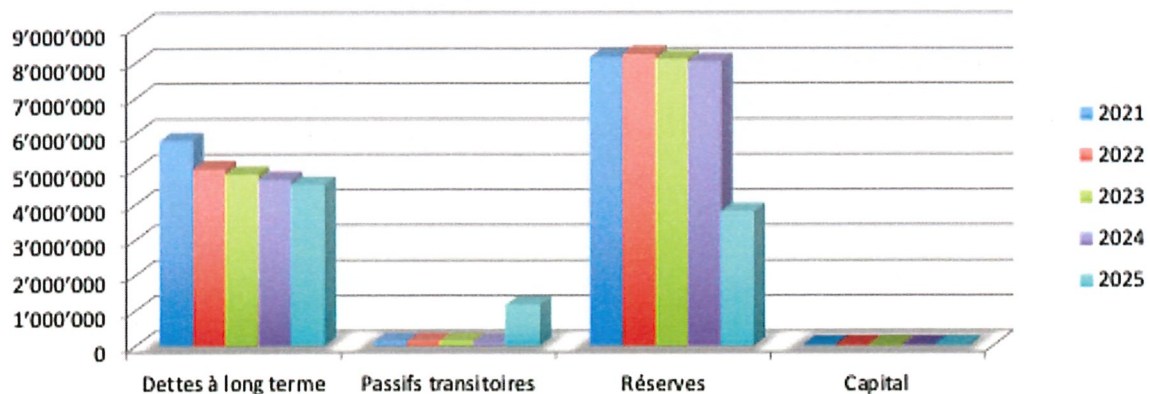


Comptes du bilan

Evolution de nos actifs 2021 - 2025



Evolution de nos passifs 2021- 2025



Nos liquidités (rubrique 910 au bilan) s'élèvent à CHF 2'011'707.94, représentant une hausse correspondant plus ou moins au résultat comptable de 2025. Du côté des débiteurs, nous relevons que les impôts à encaisser (compte au bilan : 9112.00) réaugmentent d'env. KCHF 600 laissant espérer de futures rentrées liées à des litiges fiscaux en cours.

Bien évidemment les écritures comptables en vue de la migration à la norme comptable MCH2 chamboulent passablement à la fois nos actifs (rubrique 914) et nos passifs (rubrique 928). Ce qu'il faut retenir « bottom line » est que notre situation financière, malgré la dissolution de réserves et d'actifs au bilan, reste plus que saine.

La marge d'autofinancement réalisée en 2025 (sans prendre en compte les écritures liées au basculement MCH2) était de CHF 813'968.13 alors que le budget prévoyait cette marge à CHF 47'756.--.

Nous remercions la Fiduciaire Heller S.A. pour la tenue de notre bourse et de notre comptabilité ainsi que la fiduciaire A&A Fidus Nyon SA à Nyon pour la révision de nos comptes.

Police des constructions- Bâtiments communaux- Parcs et jardins- Routes et chemins- Déchets

M. Christophe Challande, Municipal

Police des constructions

Dix permis d'habiter ou d'exploiter ont été délivrés durant cette année 2025 et treize autres ont été transmis à notre Service Technique Intercommunal pour traitement. Il s'agit pour la plupart de travaux de transformation, d'amélioration énergétique, de changement de système de chauffage ou de pose de panneaux solaires.

La valeur globale des travaux pour ces dix permis délivrés approche les quelques CHF 487'500. Pour mémoire, la valeur en 2024 était de CHF 23 millions, et de CHF 8,2 millions en 2023.

En plus de ces dossiers, de nombreuses demandes d'autorisations municipales nous ont également été soumises pour de menus travaux restant dans nos compétences.

Cette année encore, nous remercions l'équipe du Service Technique Intercommunal pour son aide et ses conseils dans l'analyse des dossiers qui nous sont déposés.

Bâtiments communaux

Centre communal

Quelques travaux ont été entrepris cette année dans ce bâtiment.

À la suite de dégâts provoqués lors d'une location, une remise en état du plafond du couloir du sous-sol a été effectuée par une entreprise tierce. Les coûts ont été financés par l'assurance de la personne responsable.

Les travaux de transformation du mur de séparation de notre grande salle, présentés dans un préavis à notre Conseil, se sont déroulés durant l'automne. Ils ont permis d'améliorer significativement le stockage du mobilier et du matériel scolaire pour les cours de gymnastique, ceci à la plus grande satisfaction des usagers.

Le nettoyage hebdomadaire est assuré par la société mandatée pour cette tâche, de manière rigoureuse et sous le contrôle de notre employé.



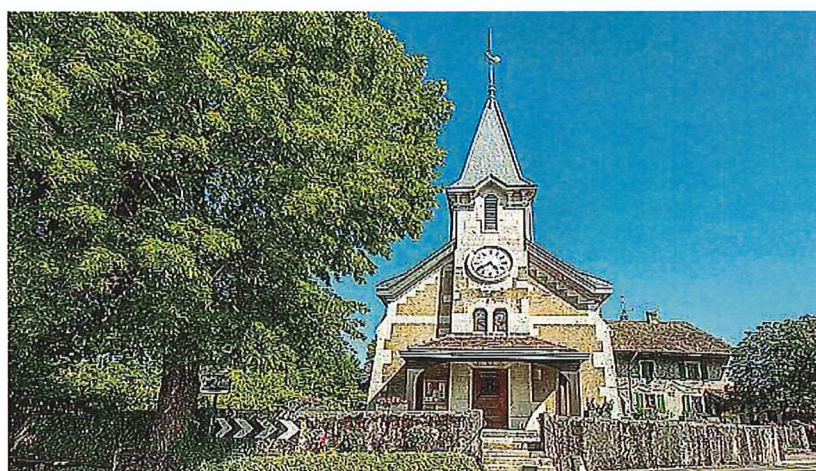
Notre employé communal veille à maintenir ces locaux fonctionnels et en bon état en tous temps. Il en assure l'entretien courant et s'occupe des petites interventions à sa portée. Lorsque cela s'avère nécessaire, nous mandatons des artisans locaux.

La location de nos locaux reste régulière, en dehors de son intensive utilisation par l'UAPE, avec toujours un grand nombre d'enfants inscrits.

Eglise

Après plusieurs années de travaux pour maintenir notre église en bon état d'utilisation, il n'y a pas eu d'intervention particulière durant cette année.

L'entretien courant a été effectué régulièrement par notre employé communal.



Ecole

Cette année encore, notre bâtiment scolaire n'a pas nécessité d'intervention particulière, hormis quelques interventions pour des dépannages électriques et de petits travaux de menuiserie.



Tout au long de l'année, notre collaborateur Nenad s'est chargé de réaliser les travaux d'entretien courants, les nettoyages étant réalisés par notre mandataire, sous son contrôle.

Parcs et jardins

Des travaux ont été entrepris sur notre place de jeux du centre du village, notamment pour remettre à niveau certaines zones dont le sol s'était affaissé et sécuriser les éléments de mobilier en béton qui commençaient à présenter un risque de basculement.

Le terrain de foot a quant à lui été rénové, ses buts ayant été remplacés par des neufs. Ces travaux se sont inscrits dans le cadre de l'aménagement du skate-park attenant.

Routes et chemins

La mise en place de la zone 30 km/h dans le village a été effectuée conformément à ce qui avait été prévu. Quelques ajustements restent encore à faire, notamment au niveau du marquage au sol.

De nombreux regards de voirie ont été contrôlés, notamment au niveau des nuisances sonores que peuvent provoquer ces derniers lorsqu'un joint devient défectueux. Ceux qui présentaient des lacunes ont été traités, un petit nombre a dû être remplacé.

Des travaux de réparation de nos chaussées ont été effectués ponctuellement, tout au long de l'année, la plupart du temps par notre collaborateur ou suivant leur importance, par des entreprises spécialisées.

Une étude approfondie de l'état de nos chaussées a été menée par une entreprise spécialisée. Le rapport démontre que, globalement, l'état de nos routes et de nos chemins est bon, voire très bon. Ce dernier dresse un plan d'action à moyen long terme afin de pouvoir planifier les travaux d'entretien dans les années à venir. Il démontre ainsi que la stratégie communale appliquée depuis de années a été la bonne.



Ordures ménagères, déchets et déchetterie intercommunale (DIC)



Le volume des ordures ménagères récolté en porte-à-porte a, cette année encore, augmenté de quelques tonnes :

De 92,7 kg/habitant pour l'année en 2022 (année record), il n'a cessé d'augmenter depuis, passant à 94,3 kg en 2023, 97,8 kg en 2024 et finalement 108,75 kg pour 2025.

Cependant, ce chiffre reste bien en dessous de la moyenne cantonale qui est de 129,6 kg par habitant.

D'autre part, comme le démontre le tableau des chiffres annuels des déchets récoltés à notre déchetterie intercommunale, le volume théorique par habitant est cette année significativement plus bas que celui de l'année passée, passant de 419,15 kg en 2024 à 308,65 kg pour 2025. Cette tendance à la baisse se retrouve par ailleurs dans d'autres déchetteries communales de notre région, démontrant ainsi une baisse globale de la consommation.

Comme chaque année, ces données sont à prendre avec précaution. Toutes statistiques ayant leurs limites, notamment en raison du fait que les parts imputées aux deux communes sont estimées en fonction du nombre d'habitants respectifs et au fait qu'il faut tenir compte des différences structurelles propres à la configuration des modes de consommation et de vie des deux villages.

Néanmoins, les écarts importants qui sont relevés entre la moyenne cantonale et la nôtre ne laissent pas de doute quant à la bonne gestion de nos déchets grâce notamment, à notre déchetterie intercommunale qui répond pleinement aux besoins de notre population et leur permet de trier leurs déchets comme il se doit.

Ce succès engendre toujours des convoitises et les contrôles d'accès effectués aléatoirement tout au long de l'année démontrent à chaque fois que notre installation attire toujours plus de personnes étrangères à nos deux communes.

La ressourcerie mise en place en 2022 déjà, connaît toujours un franc succès. Fonctionnant toujours avec uniquement des bénévoles de Prangins, le groupe accueillerait volontiers des citoyens de notre village, prêts à s'investir.

La gestion de cette installation de tri et récupération des déchets intercommunale est toujours sous la responsabilité du service de la voirie de la commune de Prangins, qui assure depuis les premiers jours un fonctionnement irréprochable.

Qu'ils en soient sincèrement remerciés, tout comme le responsable du site, M. François Annen ainsi que l'ensemble de ses collègues amenés à le seconder ou à le remplacer.

Pour rappel, le Codir de la DIC se réunit deux fois par année sous une présidence alternée. Nous pouvons une fois de plus, relever la parfaite collaboration entre nos deux communes, notamment nos collègues Municipaux de Prangins et les remercier également.

Kg/habitant	Moy. Cant. 2025	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
OM (PàP + DIC)	129.6	108.75	118.58	104.88	103.15	114.73	114.46	98.41	109.34
Déchets communaux	8.3	3.3	3.3	4.78	4.49	4.28	3.72	3.43	4.34
Verre	35.9	30.6	31.7	32.09	35.02	39.08	38.67	36.24	35.12
Encombrants	25.73	22.3	23.05	24.48	22.54	24.05	26.06	24.86	22.96
Papier	55.49	51.9	51.8	30.33	34.77	36.66	39.81	46.17	50.95
Carton	avec papier	avec papier	avec papier	25.69	23.37	27.2	27.02	22.15	22.86
Compostables	89.57	83.6	89.6	83.74	69.46	85.52	79.3	79.71	72.28
Méthanisables	n.r.	8.82	8.98	5.41	6.2	7.15	6.92	7.38	6.08
Déchets Spéciaux	1.34	1.4	1.6	1.57	5.67	auparavant pas renseigné			
Déchets inertes	15.01	19.1	23.1	26.46	21.3	21.97	24.79	22.27	21.03
PET	1.92	2.57	2.4	2.82	2.95	2.82	3.12	3	3.29
Métaux	12.27	11.4	12.3	13.35	12.08	12.86	12.56	13.31	11.76
Bois	25.24	25.7	26.8	26.69	26.88	26.47	30.69	28.55	27.08
Plastiques	3.13	10.6	10.9	11.07	11.85	11.85	12.95	11.66	11.23
Appareils électriques	5.14	7.8	6.8	4.55	6.37	6.98	7.95	17.33	7.82
Huiles	0.49	0.4	0.3	0.39	0.53	0.71	0.5	0.32	0.4
Textiles	6.41	5.8	6.7	6.91	5.4	5.49	6.63	5.8	5.54
Capsules à café	0.48	0.8	1	0.68	0.7	auparavant pas renseigné			
Polystyrène	n.r.	0.26	0.24	0.22	0.15	auparavant pas récolté			

Total des déchets récoltés kg/hab.	416.020	388.650	419.150	406.110	392.880	427.820	435.150	420.590	412.080
Nombre d'habitants	885749	1120	1143	1114	1121	1143	1133	1084	1086

Dès 2016 à la DIC, part de la commune de Duillier
1/5ème

783.75

n.r. = non renseigné



Eaux – Egouts – Epuration – Domaine et forêts- Service de défense contre l’incendie et de secours – Société Electrique Intercommunale de la Côte

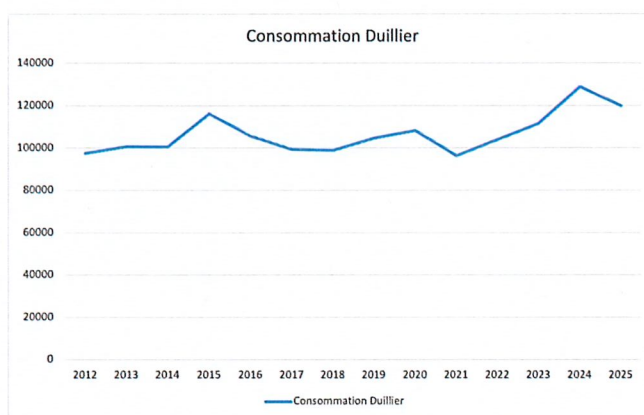


M. Claude Bosson, Municipal

Service des eaux

Sur 2025, une nouvelle perte d’eau a été détectée Sous-Servaz. Cette 4^{ème} fuite sur cette conduite relativement vétuste nous fait dire qu’il faudra prochainement songer à la remplacer.

Une deuxième fuite a également été découverte lors de travaux d’assainissement, cette dernière a également été colmatée. La consommation d’eau pour l’ensemble de la commune, y compris les



fontaines, avoisine les 120’000m³, soit une légère diminution par rapport à l’année passée. Néanmoins la consommation reste élevée, une campagne de recherche de fuites potentielles sera planifiée.



SIAEP (Service Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable Coinsins-Duillier)

L’eau distribuée dans nos deux communes est toujours d’excellente qualité et parfaitement dans les normes tout en ne nécessitant aucun traitement.

Afin de sécuriser notre approvisionnement en cas de problème d’alimentation électrique, nous avons eu l’opportunité de nous équiper d’un groupe électrogène comme neuf, mais d’occasion. Ce groupe est stationné à la STAP des Tattes où cette dernière a été adaptée pour une commutation aisée.

Nous continuons à fournir notre surplus d’eau aux SI de Nyon par l’intermédiaire de la station de Bucleis. Ces derniers ont pris environ 175’000m³ sur les 434’000m³ distribués en 2025.





Assainissements- Epurations / Eaux claires

A la suite des inspections annuelles, nous avons effectué de gros travaux de réhabilitation de conduites d'eau claire et d'eau usée dans le secteur EST de notre commune, notamment par du fraisage et chemisage.

Les inondations de juin 2024 ont mis en évidence quelques points faibles sur le réseau, principalement trois regards mixtes chez des privés qui ont fait déborder le surplus d'eau claire dans les eaux usées entraînant une inondation dans des villas en aval. Nous profitons de remercier les propriétaires d'avoir entrepris d'importants travaux pour remédier à cette problématique.

Une fuite sur le réseau d'évacuation des eaux claires (photo) nous a posé quelques soucis, passant entre deux parcelles privées sous une haie, son accès n'a pas été aisé.



A noter également que plusieurs regards, détériorés avec le temps ont été remis en état. La campagne de contrôle des séparatifs s'est poursuivie cette année avec une trentaine de parcelles contrôlées. Ces contrôles ont mis en évidence qu'environ 25% demandent des mises en conformités.



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte, Gland

Le Conseil intercommunal, qui regroupe 21 communes, s'est réuni pour une séance extraordinaire le 27 août et c'est à l'unanimité qu'un crédit de plus de 92 millions a été accordé pour la construction de la future step du Lavasson. Ce montant inclut la construction de nouvelles conduites reliant la Dullive au Lavasson.

Ce projet au bénéfice de notre environnement va enfin pouvoir se concrétiser. Un préavis complémentaire a également été accepté pour intégrer un local destiné à ThermorésÔ, permettant ainsi de faire



bénéficier le réseau de chauffage à distance de Gland du surplus d'énergie produit par la station.

Un nouveau site internet, avec un nouveau logo symbolisant le cycle de l'eau, a été créé. Pour découvrir ce projet hors normes, suivez-nous sur www.step-apec.ch.



Domaine – Forêts

Le projet de renaturation de la Promenthouse, qui part de l'autoroute jusqu'au lac, suit son cours. Un rapport technique détaillé présente un état des lieux ainsi que les mesures à prendre pour revitaliser et protéger ce milieu naturel. Le dossier pour la mise à l'enquête a pris passablement de temps et cette dernière est prévue sur 2026. Un préavis pour cette renaturation a été présenté et validé par le Conseil en fin d'année.

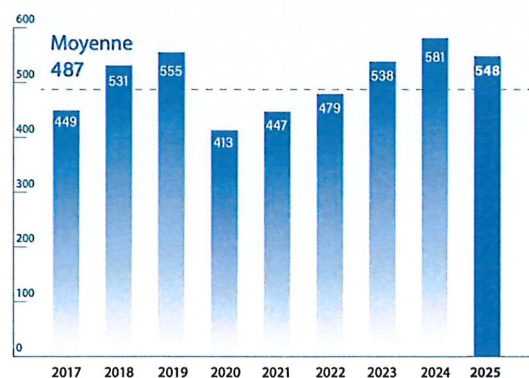
La nouvelle loi sur la protection du patrimoine arboré nous a obligés à revoir notre règlement communal. Pour cela, nous avons proposé de travailler conjointement avec les communes faisant partie du même triage, qui sont Givrins, Genolier, Trélex, Coinsins et Duillier afin d'établir un règlement uniforme pour notre périmètre. Ce dernier a été finalisé en fin d'année et soumis au canton pour un examen préalable.



SDIS (Service Défense Incendie et Secours)

Le Conseil intercommunal composé de 18 communes s'est réuni à deux reprises, en avril pour le préavis sur les comptes ainsi que pour le remplacement du véhicule du chef d'intervention et en septembre pour le budget 2026.

L'année 2025 fut marquée par le renforcement des permanents, passant ainsi de 6 à 7 avec l'arrivée de la gente féminine dans ce staff opérationnel ; nous profitons de souhaiter la bienvenue à Mme Margaux De Artola. L'effectif en fin d'année est de 205 hommes et de 26 femmes.



Il nous plaît à relever qu'un sapeur de Duillier, M. Jérémy Chambaz a été nommé au grade de sergent et que les interventions sur notre commune sont redescendues au nombre de 7.

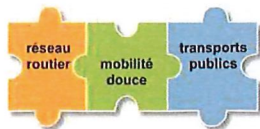
Vous trouverez le rapport de gestion 2025 du SDIS Nyon-Dôle sous www.sdis-nyon-dole.ch, rubrique « SDIS Nyon-Dôle, Organes politiques »



SEIC (Société Electrique Intercommunale de la Côte) – Eclairage public

Après avoir fait un état des lieux, notamment sur la « conformité souterraine » par rapport aux respects des normes actuellement en vigueur, nous avons soumis en fin d'année un préavis au Conseil dans le but de formaliser et de cadrer le partenariat avec la SEIC. Ce contrat définit le périmètre et les modalités pour la maintenance préventive et évolutive sur les 5 ans à venir et ceci pour l'ensemble de notre réseau d'éclairage public.

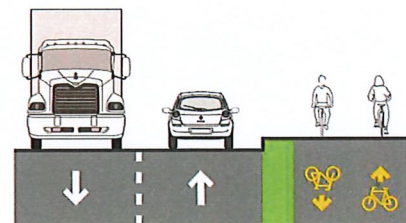
Une partie importante et vétuste de l'infrastructure souterraine demande une mise en conformité, notamment pour le respect de ces nouvelles normes de sécurité. Un préavis ad hoc sera proposé prochainement au Conseil pour cet investissement.



Mobilité « douce »

Un groupe de travail conséquent a planché sur l'étude pour une mobilité douce entre Nyon et Genolier. Le fruit de cette étude est entre les mains de la Confédération afin de toucher un financement fédéral en faveur du trafic d'agglomération.

Cette réalisation est portée par le projet d'agglomération de 5^e génération du Grand-Genève avec des visions jusqu'à 2050 et est budgétée à 35 millions. Si ce projet se réalise, nous serons impactés dans la première phase reliant Nyon à Mimorey à partir de 2028. A suivre...



Site scolaire de Duillier

Depuis l'automne 2025, le chantier de l'agrandissement du site scolaire de Duillier a enfin démarré. Les travaux vont bon train et ce bâtiment qui abritera 6 locaux scolaires ainsi que l'UAPE pourra être mis à la disposition des élèves pour la rentrée d'août 2026. Dès lors, des salles d'activités créatrices, de dégagement et d'enseignement spécialisé pourront voir le jour en plus des salles de classes supplémentaires. Une augmentation des futurs élèves de 1P habitant Duillier est d'ores et déjà confirmée pour la rentrée 2026-2027. D'autre part, les futurs habitants des immeubles des Matins De Duillier devraient également amener une augmentation des enfants en âge de scolarité. Dès lors, le site scolaire de Duillier, tel qu'agrandi, devrait répondre aux besoins de l'Ecole pour les années à venir.



Effectifs

Les quatre classes mises à disposition dans notre village sont occupées par des élèves âgés de 4 à 8 ans qui forment le pôle HarMoS 1-4P des villages du bas (Duillier – Coinsins – Vich).

Tableau 1 Effectifs des classes de Duillier

	Total	Enfants du village
Classe de Mme Martins (1-2P)	18	9
Classe de Mme Treboux (1-2P)	19	9
Classe de M. Fournier (3P)	19	13
Classe de Mme Franklin (4P)	19	10
<i>Ecole de Duillier</i>		
Total de l'effectif au 31.12.2025	75	41

Tableau 2 Effectif des élèves de Duillier scolarisés hors du village

Ecole de Vich (5-6P)	29
Ecole de Coinsins (7-8P)	27
Ecole de Begnins (9-11S)	40
<i>Etablissement primaire et secondaire de l'Esplanade</i>	
Total des enfants de Duillier scolarisés au 31.12.2025	137

Rapport de l'AISE

Le Comité de Direction (CoDir) s'est réuni tous les quinze jours durant l'année 2025 et a

déposé 3 préavis au Conseil Intercommunal. Les comptes et gestion 2024 (N°01/2025), la grille salariale des collaborateurs (N°02/2025) ainsi que le budget 2026 (N° 03/2025).



association intercommunale scolaire de l'esplanade
Begnins - Borsins - Buttigny - Coiroins - Duillier - Le Vaud - Longfrod - Marchissy - Saint-George - Vich

Faits marquants

L'année 2025 s'est déroulée sans particularité, avec toujours une bonne collaboration avec l'école, plus particulièrement avec son Directeur, Monsieur Strobino.

A la rentrée d'août 2025, une réorganisation totale des inscriptions dans les différents restaurants scolaires, aux devoirs surveillés ainsi qu'aux cours facultatifs a été effectuée. Le CoDir a choisi le programme informatique MonPortail, qui permet aux parents de gérer directement la fréquentation dans les différents services proposés par l'AISE par le biais d'une application installée sur les téléphones portables. Comme tout changement provoque des remous, la rentrée scolaire a été assez animée pour le secrétariat. Un bilan sera fait après une année d'utilisation.

Les constructions sur Begnins primaire et Duillier vont bon train et seront à disposition de l'Ecole pour la rentrée d'août 2026, comme prévu initialement. Le site scolaire de Le Vaud arrivant à saturation, différentes options sont en cours d'étude afin de trouver la meilleure solution pour accueillir de manière pérenne tous les élèves du pôle 5-8P des villages des hauts de notre arrondissement scolaire.



Pour rappel, au 31 décembre 2025, ce sont 1090 élèves qui sont scolarisés. S'ils ne vont pas à l'école dans leur village de domicile, les élèves sont transportés en minibus pour les plus jeunes, en bus privés ou avec CarPostal pour les plus grands.

- Au primaire (1-8P) 797 élèves répartis dans 7 villages, dont 487 sont déplacés, soit 61,10 % de l'effectif primaire.
- Au secondaire (9-11S) 293 élèves scolarisés à Begnins, dont 247 sont déplacés, soit 83,44 % de l'effectif du secondaire.

Les restaurants scolaires ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ont servi en moyenne par semaine :

Pour les secondaires :

Begnins (9-11S) 261 repas

Pour les primaires :

Bassins (1-4P)	251 repas
Begnins (1-4P)	118 repas
Coinsins (7-8P)	169 repas
Duillier (1-4P)	146 repas
Le Vaud (5-8P)	297 repas
St-George (1-4P)	148 repas
Vich (5-6P)	188 repas



UAPE Le P'tit Casse-Croûte

Durant l'année 2025, l'équipe de P'tit Casse-Croûte a été complétée par Florian Paul (ancien apprenti fraîchement diplômé ASE), Valérie Ducret, auxiliaire, ainsi qu'Eva Barnieras nouvelle stagiaire. L'équipe se compose toujours de Virginie Carbone, directrice de la structure, Sophie Peytregnet éducatrice, Sabin Winz auxiliaire ainsi que Karine Rabbe-karrer aide au service. Cette équipe soudée entoure et prend soin des quelques 55 enfants qui fréquentent notre UAPE tout au long de l'année. Andrea Piccand et Hélène Da Freitas, poursuivent leur 2^{ème} année d'apprentissage.



Un immense merci à toute l'équipe en place ainsi qu'aux auxiliaires et autres intervenants qui prennent grand soin de nos enfants. Grâce à leur professionnalisme et leur motivation, les enfants ont toujours plaisir à fréquenter notre structure.

Social

Résidence Plein-Sud S.A.

La Résidence Plein Sud Begnins SA, composée de 28 appartements destinés prioritairement aux retraités de notre région affiche complet au 31 décembre 2025. Certains locataires sont présents dans les appartements depuis l'inauguration de la Résidence le 1^{er} avril 2014. Il faut croire que les locataires s'y sentent toujours bien...



Malgré des placements en EMS ou des décès, les mutations de locataires durant l'année n'ont laissé qu'une très courte période de logements vacants.

Ces logements adaptés répondent à un réel besoin et permettent de reculer de manière significative le placement en EMS, but recherché tant par les locataires que par leurs proches. En 2025, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur toute la toiture et devraient permettre aux locataires de réduire leur facture d'électricité à partir de 2026.

Aînés

Le 11 juin, nous sommes donc partis avec 60 convives à destination d'Avenches, pour une visite du Haras Fédéral, haut lieu de l'élevage de chevaux de races indigènes. D'autres locataires ont pris également possession des lieux, surtout des toitures, puisque des dizaines de cigognes vivent désormais à l'année sur le site du haras. Une dégustation à la Maison des Vins de la Côte a clos cette belle journée. Le repas de Noël a lui aussi rencontré un grand succès, puisque 80 invités ont partagé un repas préparé par Cuisinier Events de Genolier à la grande satisfaction de tous. La journée s'est poursuivie par notre traditionnel loto durant tout l'après-midi. Ces deux rendez-vous annuels avec nos aînés sont toujours appréciés tant par les participants que par les organisateurs. Ce sont des instants de partages et d'échanges, toujours agrémentés de bons moments et de franches rigolades.

Au 31 décembre 2025, la doyenne et le doyen de notre village sont :

Madame Ruth Emery, née le 6 juillet 1931

Monsieur Pierre Annen, né le 8 février 1930

Journal le Duilliéran

Le journal communal a déjà été distribué 12 fois dans vos boîtes aux lettres à la fin décembre. La population accueille cette source d'information locale avec satisfaction.

Un grand merci à l'équipe de la rédaction qui met toujours beaucoup de cœur à trouver des sujets et écrire des articles variés.



Police

Nos deux nouveaux radars communaux pédagogiques sont en fonction et les premiers résultats ont été analysés à fin octobre 2025.

La Gendarmerie vaudoise a procédé à cinq contrôles de vitesse en 2025, tous à la Route de Trélex, Les Bucleis. Au total 610 véhicules ont été contrôlés pour 40 dénonciations, représentant un taux d'infraction de 6,56% alors que le taux d'infraction dans le canton de Vaud est de 2,83% en 2025. Nous avons contacté la gendarmerie vaudoise afin de pouvoir faire des contrôles de vitesse aussi à l'intérieur du village. Notre demande a été entendue et la gendarmerie vaudoise a déjà observé deux endroits pour poser leur radar ; au chemin de Panlièvre et au chemin Sous-Servaz.

Une fois par mois nous pouvons compter sur la présence du poste mobile de la gendarmerie dont les buts principaux sont de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible d'un véhicule et de son équipage aux endroits clés, et d'offrir aux citoyens des services comme la prise d'une plainte, l'annonce d'une perte de documents officiels ou des conseils de prévention.

Nous nous sommes penchés sur la pertinence de continuer à mandater le SIR pour effectuer des rondes nocturnes et avons finalement décidé de mettre fin à notre contrat au 31 décembre 2025. Cependant, nous rencontrons toujours trimestriellement le chef du poste de la gendarmerie de Nyon pour faire un tour d'horizon de ce qui s'est passé dans notre commune.

Protection civile

L'Organisation Régionale de la Protection Civile du district de Nyon, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Joël Tobler, a vécu une année 2025 de consolidation avec la deuxième phase de mise en conformité du centre d'engagement de Prangins et la modernisation de la flotte de véhicules en se tournant vers la motorisation hybride. L'effectif du personnel a diminué de 23 personnes soit 441 astreints pour 3'479 jours de service effectués durant l'année 2025.

Site internet

Notre nouveau site internet est en ligne depuis la fin de l'année 2025 et nous travaillons actuellement avec notre société OFISA Informatique pour finaliser le développement d'un guichet virtuel pour simplifier entre autres les demandes des citoyens.

Développement régional

Région de Nyon est l'acteur principal dans le développement de notre district que ce soit au niveau local, régional ou extrarégional. L'année 2025 a permis à Région de Nyon de consolider ses orientations stratégiques et de confirmer son rôle moteur en matière de développement régional. La reconduction et la pérennisation à long terme du dispositif d'investissement de la région nyonnaise (DISREN) offre aux communes membres un levier important pour le financement d'infrastructures de rang régional et assure dans la durée le principe de solidarité intercommunale au cœur du dispositif. En 2025, 15 préavis ont été soumis au vote du Conseil intercommunal qui est constitué des représentants des exécutifs et des délibérants des communes membres.

Transports publics

Le changement d'horaire de décembre 2024 a été le plus important que la Suisse romande ait connu depuis 20 ans. L'horaire du bus postal *820 Nyon-Duillier-Begnins-Burtigny* n'a pas subi de changement en décembre 2025 ; les offres de transport étant commandées pour 2 années consécutives - sauf dans quelques cas comme des travaux d'infrastructure. Ainsi aucun changement n'est prévu avant mi-décembre 2026.

